

No.	Sujet	Assemblée générale annuelle 2022 de l'ICOMOS	Référence	Date limite	Progrès
		<b>Vendredi 28 octobre 2022, 16:00 – 17:00 heure de Bangkok</b>			
	<b>Arrivée des participants</b>				
<b>1</b>	<b>Ouverture de l'Assemblée générale annuelle 2022</b>				
1-1	Ouverture par la Présidente de l'Assemblée générale annuelle 2021	Mme Teresa Patricio ouvre l'Assemblée générale annuelle 2022 à 16h15, heure de Bangkok, et souhaite la bienvenue à tous les participants.			
1-2	Accueil par la Présidente de l'ICOMOS	Mme Teresa Patricio informe les participants que l'annonce technique et le mécanisme de vote sont similaires à ceux de l'Assemblée Générale Extraordinaire.			
1-3	In Memoriam – Commémoration	<p>Mme Teresa Patricio rend hommage aux membres de l'ICOMOS qui nous ont quitté depuis novembre 2021 et demande aux participants de les honorer par une minute de silence :</p> <p><b>Abdul Ameer Al-Hamdani (Irak)</b>  <b>Mamadi Dembélé (Mali)</b>  <b>Cevat Erder (Turquie)</b>  <b>Corinne Forest (France)</b>  <b>Adda Gheorghievici (Roumanie)</b>  <b>Abdoul Aziz Guisse (Sénégal)</b>  <b>Michael Jansen (Allemagne)</b>  <b>Joo Nam-Chull (République de Corée)</b>  <b>Vladimir Renevich Krogius (Fédération de Russie)</b>  <b>Amir Pašić (Bosnie-Herzégovine)</b>  <b>Joseph Phares (Liban)</b>  <b>Gionata Rizzi (Italie)</b>  <b>Robert Saliba (Liban)</b>  <b>Branka Šekarić (Serbie)</b></p>			
<b>2</b>	<b>Organisation de la session</b>				
2-1	Confirmation du Scrutateur et des deux Assistants scrutateurs (résolution AGA 2022/1)  <i>Votée en séance par vote à main levée in situ/virtuel</i>	<p><b>L'Assemblée générale annuelle 2022 de l'ICOMOS,</b></p> <p>Notant que les Scrutateurs doivent travailler avec le Secrétariat dès l'amont de l'Assemblée générale pour vérifier les plateformes et procédures de vote en ligne ;</p> <p>Tenant compte de l'approbation, par le Conseil consultatif de l'ICOMOS lors de sa réunion d'octobre 2022, et sur la proposition du Conseil d'administration de l'ICOMOS, de la nomination de Mona O'Rourke et Lucille Karen Isberto afin qu'ils puissent travailler avec le Secrétariat international dans la perspective de cette Assemblée générale ;</p> <p><b>Confirme</b> la nomination des Scrutateurs comme suit :</p>			

No.	Sujet	<b>Assemblée générale annuelle 2022 de l'ICOMOS</b>	Référence	Date limite	Progrès
		<p>– Chefs scrutateurs conjoints : Mona O'Rourke (ICOMOS Irlande/ICLAFI) et Lucille Karen Isberto (ICOMOS Philippines/ICLAFI)                      – Assistants scrutateurs : Gaia Jungeblodt et Jessica Khan (Secrétariat international de l'ICOMOS).</p> <p>L'Assemblée générale annuelle adopte la résolution à la majorité simple et les personnes nommées sont invitées à prendre leurs fonctions.</p>			
2-2	<p>Présences et quorum, rapport du Comité de vérification des pouvoirs (résolution AGA 2022/2)</p> <p><i>Votée en séance par vote à main levée in situ/virtuel</i></p>	<p>Mme Teresa Patricio invite Mme Ulrike Herbig, membre du Comité de vérification des pouvoirs, à présenter le rapport au nom du Comité, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Adriana Careaga (Uruguay)</li> <li>– Ulrike Herbig (Autriche)</li> <li>– Yasmine Makaroun (Liban)</li> <li>– Pascall Taruvinga (Afrique du Sud)</li> <li>– Kai Weise (Népal)</li> <li>– Pamela Jerome (ex-officio, trésorière de l'ICOMOS)</li> </ul> <p>Quelques cas particuliers de Comités nationaux concernant le paiement des cotisations et la capacité subséquente de voter pour leurs membres sont évoqués : ICOMOS Canada, ICOMOS Croatie, ICOMOS Grèce, ICOMOS Pakistan, ICOMOS Palestine et ICOMOS Royaume-Uni ont connu des retards dans le paiement des cotisations mais ont régularisé la situation et pourront donc voter.</p> <p>Le Secrétariat international a informé le Comité de vérification des pouvoirs que sur la plateforme de vote, en accord avec les scrutateurs, et afin de pouvoir faire face à d'éventuelles erreurs suite au scellement de la plateforme (i.e. des électeurs qui auraient été oubliés par erreur) – 5 emails de secours seront ajoutés. L'utilisation de ces emails de secours sera strictement documentée et s'ils ne sont pas utilisés, ils devront évidemment être supprimés du nombre total de votes possibles.</p> <p>Les 6 membres du Comité ont assisté aux réunions du 04/10/2022 et du 18/10/2022 via Zoom. Jessica Khan, coordinatrice du réseau et des Comités du Secrétariat international, a assisté aux réunions du Comité de vérification des pouvoirs.</p> <p><b>L'Assemblée générale annuelle 2022 de l'ICOMOS,</b></p> <p>Notant que l'article 9-c des Statuts de l'ICOMOS exige que les décisions de l'Assemblée générale soient prises à la majorité des membres votants présents ou représentés par au moins un tiers des Comités nationaux - soit 29 ;</p>	Statuts art 9a 1, 2, 3, 4		

No.	Sujet	Assemblée générale annuelle 2022 de l'ICOMOS	Référence	Date limite	Progrès
		<p>Considérant le rapport du Comité de vérification des pouvoirs ;</p> <p>Prend note que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– au 31 décembre 2021, il y avait 1 180 membres votants provenant de 88 Comités nationaux et 49 membres de pays sans Comités nationaux ; pour un total de 1 229 ;</li> <li>– ces 27 et 28 octobre 2022, il y a 666 membres votants désignés exprimant 840 votes et représentant 65 Comités nationaux à jour de leur cotisation et ayant envoyé leur liste de membres votants et procurations ; et 49 membres individuels de pays sans Comité national, soit un total de 889 ;</li> <li>– la décision du Comité de vérification des pouvoirs d'ajouté 5 membres votants potentiels à ceux qui précèdent ; portant le nombre total de membres votants possibles à 894 ;</li> </ul> <p><b>Adopte</b> le rapport du Comité de vérification des pouvoirs et note que les exigences de l'article 9-c des Statuts pour la validité des décisions de la présente Assemblée générale ont été remplies.</p> <p>L'Assemblée générale annuelle adopte la résolution à la majorité simple.</p>			
2-3	<p>Élection du Président, des vice-Présidents et du Rapporteur de l'Assemblée générale annuelle de 2022 (résolution AGA 2022/3)</p> <p><i>Votée en séance par vote à main levée in situ/virtuel</i></p>	<p>Mme Teresa Patricio donne la parole à Mme Gaia Jungeblodt, directrice du Secrétariat international.</p> <p><b>L'Assemblée générale annuelle 2022 de l'ICOMOS élit</b> en tant que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Présidents de l'Assemblée générale</b> Teresa Patricio (Présidente de l'ICOMOS) Borvornvate Rungrujee (Président d'ICOMOS Thaïlande)</li> <li>• <b>Vice-Présidents de l'Assemblée générale :</b> Sadagat Davudova (Présidente d'ICOMOS Azerbaïdjan) Tracy Ireland (Présidente d'ICOMOS Australie)</li> <li>• <b>Secrétaire général de l'Assemblée générale :</b> Mario Santana (Secrétaire général de l'ICOMOS)</li> <li>• <b>Rapporteurs de l'Assemblée générale :</b> Kristina Biceva (Présidente d'ICOMOS Macédoine) Jessica Khan (Secrétariat international de l'ICOMOS)</li> </ul> <p>L'Assemblée générale annuelle adopte la résolution à la majorité simple et les personnes nommées sont invitées à prendre leurs fonctions.</p>	Statuts art 9b		

No.	Sujet	Assemblée générale annuelle 2022 de l'ICOMOS	Référence	Date limite	Progrès
2-4	Adoption de l'ordre du jour (résolution AGA 2022/4)  <i>Votée en séance par vote à main levée in situ/virtuel</i>	<b>L'Assemblée générale annuelle 2022 de l'ICOMOS adopte</b> son ordre du jour par majorité simple.			
2-5	Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2021 (résolution AGA 2022/5)	<b>L'Assemblée générale annuelle 2022 de l'ICOMOS adopte</b> le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2021, tenue en ligne le 8 novembre 2021, à la majorité simple.			
<b>3</b>	<b>Rapports sur l'année passée</b>	Mme Teresa Patricio donne la parole à Mme Tracy Ireland, Vice-présidente de l'Assemblée générale.  Mme Tracy Ireland informe les participants que Mme Pamela Jerome, Trésorière de l'ICOMOS, sera représentée par M. Cyrill Von Planta, membre du Conseil d'administration.  Mme Tracy Ireland demande aux participants de garder leurs questions pour le point 3-3.			
3-1	Rapport de la Présidente de l'ICOMOS	Mme Teresa Patricio présente son rapport, qui a été publié sur le site internet de l'ICOMOS dans les documents de travail de l'Assemblée générale annuelle 2022 (également diffusé par le biais de l'Info pour les Membres n°46 du 28 juin 2022 – fichier AGA2022_3-1_Presidents_report_FR).  Elle remercie le Conseil d'administration, le Directeur général, le Secrétaire général et le Secrétariat pour leur travail, ainsi que les Unités du patrimoine mondial et les membres de l'ICOMOS qui ont aidé l'ICOMOS à mener à bien son travail dans le domaine du patrimoine mondial.  L'Assemblée générale annuelle prend note du rapport de la Présidente.	Statuts art 9d1		
3-2	Rapport de la Trésorière de l'ICOMOS	M. Cyrill Von Planta présente le rapport de la Trésorière, qui a été publié sur le site internet de l'ICOMOS dans les documents de travail de l'Assemblée générale annuelle 2022 (également diffusé par l'Info pour les Membres n°48 du 28 juin 2022 – fichier AGA2022_3-2_Treasurers_Report_FR).  L'Assemblée générale annuelle prend note du rapport du Trésorier.	Statuts art 9d1		
3-3	Questions et réponses sur les rapports statutaires	Mme Deirdre McDermott (Officer des Comités nationaux, Irlande) déclare que le groupe de travail sur la communication (SCTF) du Conseil consultatif suggère d'établir un fonds d'action carbone, qui devrait être réservé pour aider à couvrir les coûts pertinents ; les termes de référence et les critères doivent être établis. M. Cyrill Von Planta suggère que cette question soit discutée plus en détails dans les mois à venir.			

No.	Sujet	Assemblée générale annuelle 2022 de l'ICOMOS	Référence	Date limite	Progrès
		<p>Mme Dana Firas (experte invitée au Conseil, Présidente d'ICOMOS Jordanie) suggère la création d'un fonds de renforcement des capacités, notamment à la lumière des normes sur les évaluations du patrimoine mondial, que tous les Comités nationaux doivent connaître.</p> <p>Mme Cristina Gonzalez Logo (Présidente du Comité scientifique international de l'ICOMOS sur la formation, Royaume-Uni) déclare qu'il semble y avoir différents modèles financiers en fonction des pays et des groupes ; une certaine clarté sur ce point serait bonne et liée à cela, d'autres gouvernements devraient apporter un soutien financier à l'ICOMOS. Elle demande si les Comités peuvent partager leur expérience dans différents pays afin qu'ils puissent voir quelles sont les activités appropriées/abordable pour l'ICOMOS à prendre et/ou à soutenir.</p> <p>M. Cyrill Von Planta lui rappelle que, comme il y a beaucoup de Comités nationaux, ce processus nécessitera un certain temps pour examiner le cas de chaque Comité.</p> <p>Mme Soraya Genin (Présidente d'ICOMOS Portugal) est d'accord avec la proposition d'augmenter les cotisations mais pense que les cotisations auraient dû être augmentées différemment selon la classification des pays en fonction de leur PIB.</p> <p>M. Cyrill Von Planta rappelle que les catégories de l'ICOMOS sont basées sur la classification du niveau de revenu de la Banque Mondiale pour chaque pays. L'ICOMOS ne peut pas mettre à jour les cotisations chaque année car, comme le stipulent les statuts de l'ICOMOS, toute modification des cotisations doit être votée par l'Assemblée Générale.</p> <p>M. Rashad Aliyev, Secrétaire Général de l'ICOMPS Azerbaïdjan, demande quelles sont les stratégies à court et long terme pour générer des revenus. Il demande également si l'ICOMOS offre des ateliers de renforcement des capacités aux Comités pour la collecte de fonds.</p> <p>M. Cyrill Von Planta répond que l'objectif principal de l'ICOMOS est de disposer de fonds non affectés dans lesquels puiser au lieu de fonctionner sur la base de projets. L'idée est de collecter des fonds auprès des gouvernements et des institutions.</p> <p>Mme Teresa Patricio ajoute qu'une session d'information en ligne a été organisée le 19 octobre 2022 avant l'Assemblée générale pour discuter des questions financières en présence de M. Cyrill Von Planta et de Mme Marie-Laure Lavenir, Directrice générale de l'ICOMOS.</p> <p>Mme Teresa Patricio encourage vivement les Comités à participer à ces sessions à l'avenir, car elles permettent de discuter et de réfléchir à des solutions possibles.</p>			
4	<b>Approbation des comptes annuels et du budget</b>				
4-1	Approbation des comptes de 2021 et quitus au Conseil d'administration et au Trésorier (résolution AGA 2022/6)	<p><b>L'Assemblée générale annuelle 2022 de l'ICOMOS,</b></p> <p><b>Approuve</b> les rapports du Président et du Trésorier ;</p> <p><b>Approuve</b> également les comptes de l'année 2021 et accorde le quitus au Conseil d'administration et au Trésorier.</p>	Statuts art 9d2		

No.	Sujet	Assemblée générale annuelle 2022 de l'ICOMOS	Référence	Date limite	Progrès
	<i>Votée après la session sur la plateforme en ligne</i>	L'Assemblée générale annuelle adopte la résolution à la majorité simple (410 votes pour, 4 votes contre et 16 abstentions).			
4-2	Approbation du budget pour 2023 (résolution AGA 2022/7)  <i>Votée après la session sur la plateforme en ligne</i>	<b>L'Assemblée générale annuelle 2022 de l'ICOMOS approuve</b> le budget 2023 comme présenté dans les documents de travail.  L'Assemblée générale annuelle adopte la résolution à la majorité simple (390 votes pour, 6 votes contre et 34 abstentions).	Statuts art 9d3		
4-3	Approbation de l'ajustement des cotisations des membres (résolution AGA 2022/8)  <i>Votée après la session sur la plateforme en ligne</i>	<b>L'Assemblée générale annuelle 2022 de l'ICOMOS approuve</b> l'ajustement des cotisations des membres comme présenté dans les documents de travail.  L'Assemblée générale annuelle adopte la résolution à la majorité simple (225 votes pour, 159 votes contre et 46 abstentions).			
<b>5</b>	<b>Résolutions sur des questions statutaires</b>				
5-1	Nomination du Comité de vérification des pouvoirs de la 21 <sup>e</sup> Assemblée générale de 2023 (résolution AGA 2022/9)  <i>Votée après la session sur la plateforme en ligne</i>	<b>L'Assemblée générale annuelle 2022 de l'ICOMOS nomme</b> les membres suivants pour siéger au Comité de vérification des pouvoirs pour la 21 <sup>e</sup> Assemblée générale de 2023 : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Ulrike Herbig (Autriche) – Président</li> <li>– Alice Biada (Cameroun)</li> <li>– Luis Enrique Flores Bravo (Pérou)</li> <li>– Yeo Kang Shua (Singapour)</li> <li>– Pamela Jerome (Trésorière de l'ICOMOS – ex officio)</li> </ul> <b>Permettant</b> au Conseil d'administration d'effectuer des ajustements si nécessaire au cours de 2023 - si l'un des nommés ci-dessus devait devoir se retirer.  L'Assemblée générale annuelle adopte la résolution à la majorité simple (412 votes pour, 2 votes contre et 16 abstentions).	Règlement int art 43		
5-2	Nomination du Comité des candidatures de la 21 <sup>e</sup> Assemblée générale de 2023 (résolution AGA 2022/10)  <i>Votée après la session sur la plateforme en ligne</i>	<b>L'Assemblée générale annuelle 2022 de l'ICOMOS nomme</b> les membres suivants pour siéger au Comité des candidatures pour la 21 <sup>e</sup> Assemblée générale de 2023 : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Mario Santana (Canada)</li> <li>– Kirst Kovanen (Finlande)</li> <li>– Silvia Aroyo Duarte (Panama)</li> <li>– Lassinan Traore (Cote d'Ivoire)</li> <li>– Fauzia Qureshy (Pakistan)</li> <li>– Hossam Mahdy (CIAV)</li> </ul>			

No.	Sujet	Assemblée générale annuelle 2022 de l'ICOMOS	Référence	Date limite	Progrès
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Süheyla Koç (EPWG)</li> </ul> <p><b>Permettant</b> au Conseil d'administration d'effectuer des ajustements si nécessaire au cours de 2023 – si l'un des nommés ci-dessus devait devoir se retirer.</p> <p>L'Assemblée générale annuelle adopte la résolution à la majorité simple (419 votes pour, 1 vote contre et 10 abstentions).</p>			
5-3	Nomination du Comité des résolutions de la 21 <sup>e</sup> Assemblée générale de 2023 (résolution AGA 2022/11)  <i>Votée après la session sur la plateforme en ligne</i>	<p><b>L'Assemblée générale annuelle 2022 de l'ICOMOS nomme</b> les membres suivants pour siéger au Comité des résolutions pour la 21<sup>e</sup> Assemblée générale de 2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Grainne Shaffrey (Irlande)</li> <li>- Ohnmar Myo (Myanmar)</li> <li>- Marcela Clot (Argentine)</li> <li>- Adnan Abbas Adas (Arabie saoudite)</li> <li>- Aliyu Abdu Lass (Nigeria)</li> <li>- Eve Wertheimer (Canada)</li> <li>- Yoloxochitl Lucio (EPWG)</li> </ul> <p><b>Permettant</b> au Conseil d'administration d'effectuer des ajustements si nécessaire au cours de 2023 – si l'un des nommés ci-dessus devait devoir se retirer.</p> <p>L'Assemblée générale annuelle adopte la résolution à la majorité simple (416 votes pour, 3 votes contre et 11 abstentions).</p>			
5-4	Nomination du Comité des élections de la 21 <sup>e</sup> Assemblée générale de 2023 (résolution AGA 2022/12)  <i>Votée après la session sur la plateforme en ligne</i>	<p><b>L'Assemblée générale annuelle 2022 de l'ICOMOS nomme</b> les membres suivants pour siéger au Comité des élections pour la 21<sup>e</sup> Assemblée générale de 2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chefs scrutateurs conjoints : Mona O'Rourke (ICOMOS Irlande/ICLAFI) et Lucille Karen Isberto (ICOMOS Philippines/ICLAFI)</li> </ul> <p><b>permettant</b> au Conseil d'administration d'effectuer des ajustements si nécessaire au cours de 2023 – si l'un des nommés ci-dessus devait devoir se retirer.</p> <p>Les représentants de 3 autres Comités, ou plus, qui ne se présentent pas à l'élection seront sélectionnés avant l'Assemblée Générale 2023 sur la base des participants inscrits.</p> <p>L'Assemblée générale annuelle adopte la résolution à la majorité simple (422 votes pour, 0 vote contre et 8 abstentions).</p>			
6	<b>Adoption des textes doctrinaux</b>				

No.	Sujet	Assemblée générale annuelle 2022 de l'ICOMOS	Référence	Date limite	Progrès
6-1	Adoption des Lignes directrices de l'ICOMOS à propos de l'archéologie en Antarctique (préparées par le Comité scientifique international sur le patrimoine polaire – IPHC) (résolution AGA 2022/13)  <i>Votée après la session sur la plateforme en ligne</i>	<p><b>L'Assemblée générale annuelle 2022 de l'ICOMOS,</b></p> <p>Remerciant le Comité scientifique international sur le patrimoine polaire pour son travail et son engagement dans la rédaction du texte et la conduite du processus de consultation ;</p> <p>Considérant la conclusion du processus de consultation et l'approbation finale par le Conseil d'administration de l'ICOMOS en mars 2022, ainsi que la distribution du projet final à tous les membres quatre mois avant cette Assemblée générale (Art. 10 (11) du Règlement intérieur de l'ICOMOS) ;</p> <p><b>Adopte</b> les Lignes directrices de l'ICOMOS à propos de l'archéologie en Antarctique en tant que texte doctrinal de l'ICOMOS.</p> <p>L'Assemblée générale annuelle adopte la résolution à la majorité simple (397 votes pour, 4 votes contre et 29 abstentions).</p>			
6-2	Adoption de la Charte internationale de l'ICOMOS pour le tourisme culturel patrimonial (préparée par le Comité scientifique international sur le tourisme culturel – ICTC) (résolution AGA 2022/14)  <i>Votée après la session sur la plateforme en ligne</i>	<p><b>L'Assemblée générale annuelle 2022 de l'ICOMOS,</b></p> <p>Remerciant le Comité scientifique international sur le tourisme culturel pour son travail et son engagement dans la rédaction du texte et la conduite du processus de consultation ;</p> <p>Considérant la conclusion du processus de consultation et l'approbation finale par le Conseil d'administration de l'ICOMOS en mars 2022, ainsi que la distribution du projet final à tous les membres quatre mois avant cette Assemblée générale (Art. 10 (11) du Règlement intérieur de l'ICOMOS) ;</p> <p>Notant que cette nouvelle version de 2022 remplace la précédente Charte internationale du tourisme culturel - La gestion du tourisme aux sites de patrimoine significatif, adoptée par l'Assemblée générale de l'ICOMOS en 1999 ;</p> <p><b>Adopte</b> la Charte internationale de l'ICOMOS pour le Tourisme Culturel Patrimonial : Renforcer la protection du patrimoine culturel et la résilience des populations grâce à une gestion du tourisme responsable et durable (2022) en tant que texte doctrinal de l'ICOMOS.</p> <p>L'Assemblée générale annuelle adopte la résolution à la majorité simple (418 votes pour, 2 votes contre et 10 abstentions).</p>			
7	<b>Divers</b>	Mme Teresa Patricio donne la parole à Mme Marie-Laure Lavenir pour parler du Giving Tuesday, un mouvement international où toutes les ONG sont invitées à organiser une journée de dons. L'ICOMOS a lancé cette initiative en 2021 et les fonds récoltés ont été utilisés pour le prix ICOMOS Culture-Nature, récompensant des initiatives pour assurer la conservation du patrimoine et de notre planète. Mme Marie-Laure invite tous les participants à soutenir l'ICOMOS pour l'édition 2022 du Giving Tuesday.			

No.	Sujet	Assemblée générale annuelle 2022 de l'ICOMOS	Référence	Date limite	Progrès
<b>8</b>	<b>Clôture</b>				
8-1	Invitation à la 21 <sup>e</sup> Assemblée générale 2023, Sydney, 2023	Tous les participants et les membres de l'ICOMOS sont invités à la 21 <sup>e</sup> Assemblée générale de l'ICOMOS qui aura lieu à Sydney, Australie, du 31 août au 8 septembre 2023.			
8-2	Vote de remerciements  <i>Par acclamation</i>	<p><b>L'Assemblée générale annuelle 2022 de l'ICOMOS remercie</b></p> <p><b>Tous ceux qui ont contribué et donné de leur temps</b> pour faire de cette première Assemblée générale annuelle hybride de l'ICOMOS un succès :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Les Commissions et le Bureau de l'Assemblée Générale</b></li> <li>● <b>Présidents de l'Assemblée générale</b> Teresa Patricio (Présidente de l'ICOMOS) Borvornvate Rungrujee (Président d'ICOMOS Thaïlande)</li> <li>● <b>Vice-Présidents de l'Assemblée générale :</b> Sadagat Davudova (Présidente d'ICOMOS Azerbaïdjan) Tracy Ireland (Présidente d'ICOMOS Australie)</li> <li>● <b>Secrétaire général de l'Assemblée générale :</b> Mario Santana (Secrétaire général de l'ICOMOS)</li> <li>● <b>Rapporteurs de l'Assemblée générale :</b> Kristina Biceva (Présidente d'ICOMOS Macédoine) Jessica Khan (Secrétariat international de l'ICOMOS)</li> <li>○ <b>Le Comité de vérification des pouvoirs</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Adriana Careaga (Uruguay),</li> <li>● Ulrike Herbig (Autriche),</li> <li>● Yasmine Makaroun (Liban),</li> <li>● Pascall Taruvinga (Afrique du sud)</li> <li>● Kai Weise (Népal),</li> <li>● Pamela Jerome (ex-officio, trésorière de l'ICOMOS)</li> </ul> </li> <li>○ <b>Les Scrutateurs</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Chefs Scrutateurs conjoints : Mona O'Rourke (ICOMOS Irlande/ICLAFI) et Lucille Karen Isberto (ICOMOS Philippines/ICLAFI)</li> <li>● Assistants Scrutateurs : Gaia Jungeblodt et Jessica Khan (Secrétariat international de l'ICOMOS)</li> </ul> </li> </ul>			

No.	Sujet	Assemblée générale annuelle 2022 de l'ICOMOS	Référence	Date limite	Progrès
		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les partenaires thaïlandais pour leur gracieuse et aimable hospitalité – en particulier <b>M. Sathaporn Thiangtham, Directeur général par intérim du Département des beaux-arts</b> et <b>M. Khemchat Thepchai, Directeur du Centre SEAMEO SPAFA</b> ;</li> <li>○ <b>ICOMOS Thaïlande</b> pour leur travail acharné et leur soutien dans l'organisation de cette Assemblée Générale – en particulier le Président Borvornvate Rungrujee, Hatthaya Siriphatthanakun et Vasu Poshyanandana ;</li> <li>○ <b>La société Euro-Vote</b> pour leur accompagnement fiable et diligent de nos processus de vote, et les interprètes pour l'interprétation anglais-français ;</li> <li>○ <b>Le Secrétariat international de l'ICOMOS</b> – Vera Giannini, Gaia Jungeblodt et Jessica Khan pour leur remarquable travail dans l'organisation de cette Assemblée générale ;</li> <li>○ <b>Tous les membres de l'ICOMOS qui ont participé</b> au processus de vote en ligne et se sont joints aux sessions en ligne - pour assurer la continuité statutaire de notre organisation dans un contexte toujours très particulier</li> </ul> <p>Mme Teresa Patricio remercie tous les participants et clôt la réunion à 17:00, heure de Bangkok.</p>			